



Dossier de presse | Juillet 2026

Point sur les chantiers en cours et achevés à Chambéry

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05, relations-presse@mairie-chambery.fr



Avec plus de 110 jours d'occupation chaque année, la salle Jean Renoir est un équipement culturel incontournable de la vie chambérienne.

Rénovation de la salle Jean Renoir

Présentation du projet :

La Ville de Chambéry a engagé un important programme de remise à niveau de la salle Jean Renoir, équipement culturel de 342 places. Ce projet porte sur la modernisation de l'espace scénique, élément central de la salle, ainsi que sur le renouvellement de plusieurs équipements techniques, des espaces d'accueil ainsi que des sanitaires.

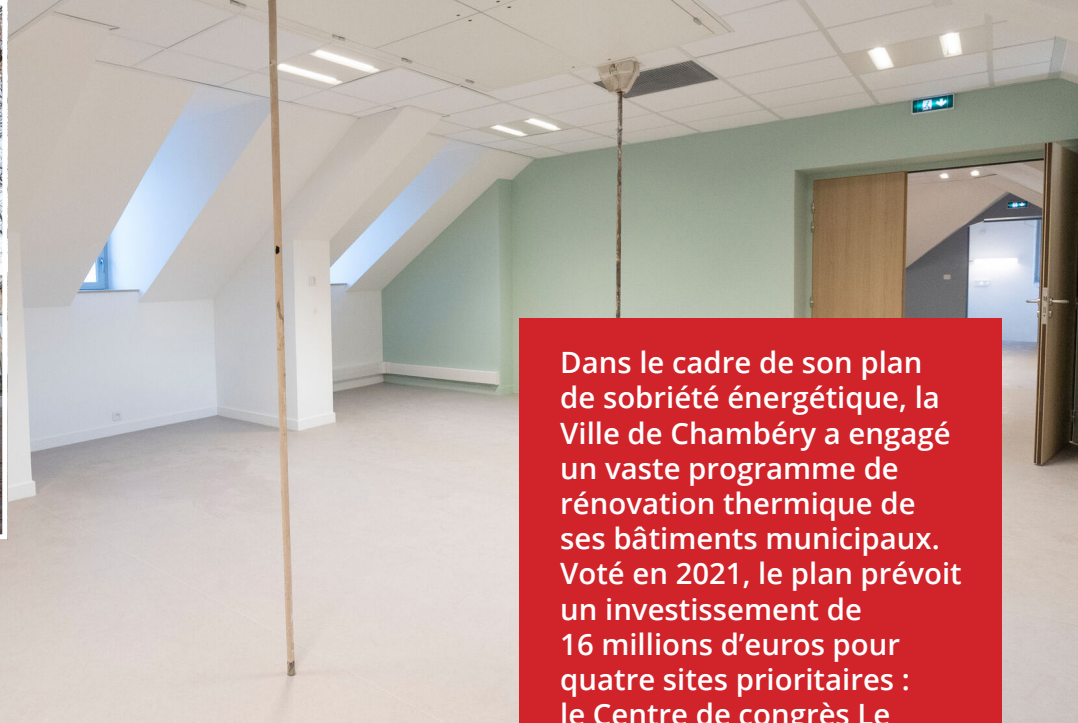
À l'issue des travaux, la salle Jean Renoir disposera d'installations plus performantes, répondant aux exigences actuelles du spectacle vivant et offrant un meilleur confort d'utilisation. Ces aménagements permettront d'accueillir les compagnies, les artistes et le public dans des conditions optimales, tout en confortant la vocation culturelle de cet équipement municipal.

Calendrier :

- 2025 : rénovation de l'espace scénique
- Avril 2026 : rénovation de l'entrée de la salle
- De juin à septembre 2026 : poursuite des travaux à l'intérieur du bâtiment

Budget :

- Grill scénique : 124 000 € TTC
- Travaux de réaménagement (remplacement de l'ensemble de l'entrée, réfection des sanitaires, rénovation de la scène et du hall d'entrée) : 160 000 € TTC



Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Ville de Chambéry a engagé un vaste programme de rénovation thermique de ses bâtiments municipaux. Voté en 2021, le plan prévoit un investissement de 16 millions d'euros pour quatre sites prioritaires : le Centre de congrès Le Manège, l'école maternelle Jean Rostand, le bâtiment administratif Paul Bert et l'école élémentaire de Chambéry-le-Vieux.

Rénovation du bâtiment administratif Paul Bert

Présentation du projet :

Le bâtiment administratif Paul Bert abrite le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Chambéry, les services « Ressources Humaines » et « Formation » de la Ville, ainsi que la médecine du travail.

Sa rénovation énergétique concerne :

- le remplacement des menuiseries (avec brise-soleil orientables),
- l'isolation des façades, de la toiture et du sol,
- le remplacement des Velux,
- la modernisation du système CVC (chauffage/ventilation/climatisation),
- le remplacement des luminaires par des LED,
- la réfection des installations électriques,
- et des aménagements intérieurs pour améliorer l'usage (création d'une salle de formation, d'un espace convivial, de bureaux, accès PMR, sécurité incendie).

Durant toute la durée des travaux, un modulaire est positionné sur la partie centrale afin d'accueillir les agents et de garantir une continuité de service public.

Calendrier :

- Phase 1 - de novembre 2024 à novembre 2025 : travaux menés sur l'aile A du bâtiment (Ressources Humaines et CCAS). Durant ce temps l'accueil du CCAS est resté opérationnel.
- Phase 2 - de novembre 2025 à juillet 2026 : travaux menés sur l'aile B du bâtiment (service Formation, accueil du CCAS et médecine du travail).
- Phase 3 - de juillet 2026 à juin 2027 : les travaux sont menés sur une partie du CCAS et sur une partie des Ressources Humaines.

Budget :

Travaux de rénovation énergétique : 3,8 M € TTC
Installation et location des modulaires : 468 000 € TTC

Gain de consommation estimé après les travaux :
179 681 kWh/an, soit 50 %



Relamping au gymnase Ambroise Croizat

Présentation du projet :

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Ville de Chambéry continue de réaliser des travaux de relamping en remplaçant de vieux éclairages par des luminaires « LED ». L'objectif est de diminuer significativement la consommation d'électricité de la Ville, ainsi que la maintenance des éclairages.

Le niveau d'éclairement pour les murs d'escalade « Ambroise Croizat » est de 500 lux répondant à la réglementation de la Fédération Française d'escalade pour le niveau de compétition le plus élevé (international ou national).

Le complexe Ambroise Croizat signe la fin de l'opération de relamping des terrains des équipements sportifs de la ville : tous les autres ont été réalisés au fil des années depuis 2019.

Calendrier :

Les travaux sont terminés ; ils ont été réalisés courant juillet 2026.

Cette période de travaux a été définie en lien avec les contraintes des utilisateurs.

Budget :

Le coût des travaux est de 70 000 € TTC (dépose de l'éclairage existant, pose de la structure pour supporter les luminaires, luminaires, intervention à l'aide de nacelles).



Les travaux avenue des Landiers s'inscrivent dans le projet global de requalification des voiries du secteur Centre-Nord, conduit par la Ville de Chambéry, Grand Chambéry et le département de la Savoie. Après les aménagements réalisés avenue de la Boisse et la mise en service du pont Aristide Briand, les travaux se poursuivront en 2027 avec la transformation de l'avenue du Grand Verger et la mise en service du plan de circulation définitif du secteur.

Calendrier du projet Centre-nord :

Le chantier est organisé en plusieurs phases :

- Phase 1 - de 2025 à juin 2026 : aménagement de l'avenue de la Boisse, mise en service du pont sur la Leysse nommé pont « Aristide Briand ».
- Phase 2 - juin à décembre 2026 : aménagement de l'avenue des Landiers, dont accès VRU et voie dédiée pour les bus.
- Phase 3 - 2027 : aménagement de l'avenue du Grand Verger, carrefour définitif du Pont des Chèvres. Puis, mise en place du sens unique général.

Coût total des travaux de Centre-Nord :

19,5 M € TTC, financés conjointement par le Département de la Savoie (8 M €), la Ville de Chambéry (5,75 M €) et Grand Chambéry (5,75 M €).



Travaux avenue des Landiers (dans le cadre de l'opération Centre-Nord)

Présentation du projet :

Depuis 2019, la Ville de Chambéry transforme progressivement l'entrée nord de la ville afin de mieux répondre aux besoins de déplacement d'aujourd'hui et de demain. Mené en partenariat avec le Département de la Savoie et Grand Chambéry, ce vaste projet accompagne le développement du secteur Centre-Nord, marqué notamment par l'écoquartier Vetrotex, le parc d'activités du Grand Verger et plusieurs équipements publics. Il vise à fluidifier les circulations, améliorer les transports en commun, renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, tout en préservant au maximum le patrimoine arboré. Le projet comporte :

- la création de l'arrêt de bus « Polygone » sur l'avenue du Grand Verger, permettant une meilleure pénétration des transports en commun dans le quartier (ligne A et 2),
- la création d'une voie de bus en site propre sur une partie de l'avenue du Grand Verger,
- la mise en sens unique entrant de l'avenue du Grand Verger (calibrée à 3 voies),
- la mise en sens unique sortant de l'avenue de la Boisse à partir du nouveau pont (calibrée à 2 voies),
- un nouveau barreau en sens unique Grand Verger vers Boisse (calibré à 3 voies), avec la mise en service du nouveau pont sur la Leysse,
- la création d'une voie directe pour les bus sous l'échangeur d'entrée de la VRU qui permet un gain de temps aux bus entrants dans la ville,
- le développement du réseau cyclable sur des pistes cyclables maillé par 3 axes nord/sud et est/ouest,
- l'aménagement systématique de cheminements piétons et des traversées piétonnes.

L'aménagement avenue des Landiers prévoit une réorganisation des voies de circulation. L'une des trois voies actuellement empruntées par les voitures sera transformée en voie réservée aux bus entrant dans Chambéry. En leur permettant d'éviter le double giratoire situé audessus de la VRU, cet aménagement offrira des trajets plus rapides, plus directs et plus réguliers aux usagers des transports en commun.